



Bulletin mensuel
de la

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON**



CONSIGNES AUX AUTEURS

Les consignes ci-dessous sont destinées à homogénéiser la présentation des articles et à réduire les délais et les coûts d'impression. La Rédaction assurant bénévolement la publication du bulletin et ne disposant pas de secrétariat permanent, **les auteurs sont priés de suivre strictement ces prescriptions**. En cas de non-respect, la publication sera, dans tous les cas, retardée et pourra être refusée.

Pour l'envoi des manuscrits et pour toute correspondance, s'adresser à :

Rédaction du bulletin, Société linnéenne de Lyon, 33 rue Bossuet, 69006 LYON.

Eviter les envois pendant les vacances d'été.

1) SOUMISSION DES TRAVAUX

En dehors des programmes et des comptes rendus de ses activités, la Société linnéenne de Lyon publie des études scientifiques originales consacrées à toutes les disciplines des sciences naturelles, et plus particulièrement à l'inventaire de la biodiversité.

Une rubrique « Recueil de données naturalistes » permet de faire part d'observations intéressantes.

Les résultats des travaux soumis ne doivent pas avoir été publiés ou être en cours de publication dans une autre revue. Les opinions émises dans le bulletin, de quelque nature qu'elles soient, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

La publication dans le bulletin est réservée aux membres de l'association ayant acquitté deux années complètes de cotisation, outre l'année en cours. On accepte, cependant, qu'ils publient moyennant le paiement des cotisations de l'année en cours et, par avance, des deux années suivantes.

Les articles sont publiés en français ou, éventuellement, en anglais.

Les textes en français doivent obligatoirement être accompagnés d'un résumé et de mots-clés, puis de la traduction anglaise du titre, d'un résumé en anglais et de keywords¹.

Pour les textes en anglais, le titre en français et un résumé français détaillé sont exigés.

Après réception, chaque manuscrit est remis au président de la section concernée qui le confie à deux lecteurs choisis pour leur compétence, appartenant ou non au comité de lecture ; sur des sujets très spécialisés, l'auteur est invité à indiquer les noms de spécialistes reconnus susceptibles de lui donner une caution. Puis l'article fait l'objet d'une présentation devant la section ; l'auteur peut y participer. La date d'acceptation figurera sur la publication.

La Rédaction se réserve le droit d'effectuer, sur manuscrit ou épreuves, des corrections mineures ne trahissant pas la pensée des auteurs.

Elle peut juger nécessaire de publier en plusieurs parties un long article.

2) PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les auteurs doivent toujours se reporter aux numéros récents du bulletin pour parfaire la présentation de leur texte.

Les manuscrits seront impérativement fournis sur un **support informatique** (par courriel ou sur CD ; logiciel Word pour PC) accompagné de **2 exemplaires sur papier**.

La police utilisée sera **Times New Roman, taille 10**.

¹ - Nous nous réservons le droit de modifier les textes anglais qui laissent par trop à désirer. Les auteurs qui rencontrent des difficultés pour cette rédaction peuvent nous le signaler.

Le titre doit être clair, informatif et court.

A la suite du titre, les auteurs mentionneront leur prénom et leur patronyme, suivis de leur adresse complète et de leur adresse électronique.

La Société linnéenne étant une société pluridisciplinaire, chaque article doit comporter une introduction précisant clairement le contexte scientifique général du travail exposé, son originalité et sa finalité.

Une information suffisante concernant les méthodes et techniques expérimentales doit être donnée, mais seules les techniques nouvelles seront décrites en détail. Le lieu de conservation du matériel décrit ou des échantillons analysés sera indiqué avec précision.

Les binômes latins doivent être conformes aux règles internationales de nomenclature. Seuls les noms de genres et d'espèces seront en italiques. A la première citation, le binôme sera suivi du nom du descripteur (exemple : *Carabus linnei* Panzer).

Les unités, symboles et notations doivent être conformes aux normes AFNOR.

Les dates comporteront le mois en toutes lettres et le millésime complet (exemple : 5 mars 2007). Les noms des départements français seront écrits en toutes lettres. Cependant, pour les listes de matériel examiné, on admet un style conforme à l'étiquetage (exemple : 1 ex., LYON (69), le 3-XI-2005).

Les noms de personnes, y compris les noms des auteurs cités, sont en minuscules (exemple : mon collègue Dupont a vérifié...).

Aucun mot ne doit être souligné, surligné ou en couleurs. Si certains mots doivent être soulignés, le signaler en annotation à la fin de l'article (exemple : Annotations : p.4, ligne 5, souligner « orientation » et « altitude »).

Pour les adresses électroniques, supprimer les liens hypertextes qui se font automatiquement dans Word.

On évitera les notes infrapaginales.

3) ILLUSTRATIONS

Toutes les illustrations doivent être citées et commentées dans le texte et être accompagnées d'une légende suffisamment explicite. Ces légendes seront regroupées en fin de manuscrit.

Les illustrations (photos, planches, tableaux, dessins,...) doivent tenir compte des dimensions des pages du bulletin (12,5 x 19,5 cm) et être suffisamment contrastées pour rester lisibles après réduction.

Les illustrations au format numérique accompagnant un texte doivent être fournies sous forme de fichiers distincts et non être intégrées dans le document correspondant.

Les schémas, figures et dessins doivent être effectués à l'encre de Chine sur papier blanc (pas de photocopies, mais des originaux qui seront retournés aux auteurs) ; ils doivent être accompagnés d'une échelle graphique cotée et regroupés en planches bien composées, de format calculé en fonction de celui du bulletin.

Les photos en couleurs sont possibles après accord avec la Rédaction ; les auteurs peuvent préciser s'ils acceptent que l'une d'entre elles figure sur la couverture du bulletin.

Les illustrations en couleurs ou en « niveau de gris » fournies au format numérique doivent avoir une taille adaptée au format du bulletin et disposer d'une résolution supérieure ou égale à 300 dpi.

Dessins et photos seront numérotés ainsi : Figure 1, Figure 2,...

Les tableaux seront numérotés : Tableau I, Tableau II,...

L'emplacement des illustrations et tableaux dans le texte peut être suggéré en marge du manuscrit.

L'auteur qui désire reproduire des illustrations déjà publiées doit demander lui-même aux éditeurs l'autorisation de le faire.

4) RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans le texte, les références bibliographiques doivent être signalées uniquement par le nom d'auteur suivi de l'année de parution ; si plusieurs articles du même auteur, parus dans la même année, sont cités, l'année doit être suivie de a, b, ... S'il y a deux auteurs, leurs noms seront reliés par « et » ou & ; s'il y en a davantage, seul le premier nom sera mentionné dans le texte, suivi de *et al.* Exemples : Shaw (1993) ; Buchner (1921b, 1930) ; Nicolas & Pontier (1974) ; Munoz *et al.* (2006) ; Vaivolet *in* Magnin (1893).

Les références incomplètes, telles que (op. cit.), sont à proscrire.

En fin d'article, les références sont classées par ordre alphabétique des noms d'auteurs, puis par ordre chronologique de parution. Elles comprennent obligatoirement et dans l'ordre : le nom de chaque auteur suivi des initiales de son prénom, puis l'année de parution ; enfin :

- *pour les articles* : le titre de l'article dans la langue originale, le nom de la revue en entier (en italiques), le tome, la première et la dernière page. Exemple :

Munoz F., Dutartre G., Charles M. et Miniscloux L., 2006. *Ceratocapnos claviculata* (L.) Liden (Papaveraceae) dans le Haut-Beaujolais. *Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon*, 76 : 1-9.

- *pour les livres ou chapitres d'un livre* : le titre de l'ouvrage en italiques, l'éditeur, la ville d'édition et le nombre de pages. Exemple :

Nétien G., 1993. *Flore lyonnaise*. Société linnéenne de Lyon, Lyon, 633 p.

Les références à des communications personnelles ou à des travaux non publiés sont possibles, mais uniquement dans le texte.

5) EPREUVES ET TIRÉS À PART

Dans la mesure du possible, le texte une fois composé sera transmis par courriel au premier auteur, pour accord, avant envoi à l'imprimeur. La réponse devra parvenir à la Rédaction par retour et les corrections devront être minimales, faute de quoi la publication sera reportée à un fascicule ultérieur.

Le premier auteur reçoit gratuitement 20 bulletins, à titre de tirés à part, ou 20 tirés à part. Des exemplaires complémentaires, qui seront facturés au prix du numéro, peuvent être commandés au plus tard un mois avant la date de parution. Les fichiers pdf sont envoyés aux auteurs sur leur demande à la condition expresse qu'ils ne les mettent pas sur un site Internet.

6) CONTRAT D'ÉDITION

Il n'est pas établi de contrat d'édition. Mais la demande par l'auteur de la publication de son manuscrit dans le Bulletin de la Société linnéenne implique automatiquement la cession gratuite des droits d'auteur afférents à cette œuvre ; cette cession s'étend également aux droits de reprographie et à toute diffusion sur tout média possible.

Les articles publiés dans nos bulletins sont mis en ligne au bout de 5 ans sur le site de la Linnéenne où ils sont téléchargeables.

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33, rue Bossuet, F-69006 LYON

Tél. et fax : +33 (0)4 78 52 14 33

<http://www.linneenne-lyon.org> — email : societe.linneenne.lyon@wanadoo.fr

Groupe de Roanne : Maison des anciens combattants, 18, rue de Cadore, F-42300 ROANNE

Rédaction : Marie-Claire Poinv. - Directeur de publication : Bernard Guéni

Conception graphique de couverture : Nicolas Van Vliet



Tome 84 Fascicule 1-2 Janvier - Février 2015

SOMMAIRE

Rivoire B. et al. - <i>Cartilosoma rene-hentic</i> (Basidiomycota, Polyporales), une espèce nouvelle dans le groupe d' <i>Antrodia ramentacea</i>	5-18
Chapelin-Viscardi J. D. & Maillet-Mezery J. - Données bio-écologiques sur deux espèces jumelles sympatriques en milieux agricoles : <i>Oulema melanopus</i> (L.) et <i>O. dutschmiedi</i> (Reitterbacher) (Coleoptera, Chrysomelidae).....	19-30
Gagnon M. et al. - <i>Myxarium grilleti</i> f. invisible f. nov., récolté en région lyonnaise (France, Rhône).....	31-37
Prudhomme J. C. - Une étude locale de la biodiversité : inventaire des coléoptères du domaine de la fondation Pierre Vérots à Saint-Jean-de-Thurigneux (Ain, France). 2. Les coléoptères aquatiques.....	38-54
Mile C. et al. - Interception de <i>Monochamus galloprovincialis</i> (Olivier 1795) (Cerambycidae, Laminae, Monochamini) en Nouvelle-Calédonie.....	55-58

Couverture : *Cartilosoma rene-hentic* sur branche morte en place de *Prunus padus*, îles
Molotes, (France, Ain, Bregnier-Cordon). Crédit : B. Rivoire

CONTENTS

Rivoire B. et al. - <i>Cartilosoma rene-hentic</i> (Basidiomycota, Polyporales), a new species in the <i>Antrodia ramentacea</i> -group.....	5-18
Chapelin-Viscardi J. D. & Maillet-Mezery J. - Bio-ecological data on two sympatric sibling species in arable crops: <i>Oulema melanopus</i> (L.) and <i>O. dutschmiedi</i>	19-30
Gagnon M. et al. - <i>Myxarium grilleti</i> f. invisible f. nov., collected in Lyons area (France, Rhône).....	31-37
Prudhomme J. C. - A local study of biodiversity: inventory of the beetles of the property of Pierre Vérots Foundation in Saint-Jean-de-Thurigneux (Ain, France). 2. Aquatic coleoptera.....	38-54
Mile C. et al. - Interception of <i>Monochamus galloprovincialis</i> (Olivier 1795) (Cerambycidae, Laminae, Monochamini) in New Caledonia.....	55-58

Prix 10 euros

ISSN 0366-1326 • N° d'inscription à la C. P. A. P. : 1114 G 85671

Imprimé par Imprimerie Brailly, 69564 Saint-Genis-Laval Cedex

N° d'imprimeur : V0001XX/00 • Imprimé en France • Dépôt légal : janvier 2015

Copyright © 2015 SLL. Tous droits réservés pour tous pays sauf accord préalable